

res des autres journaux du Bas-Canada, et seront placées soit sur la dernière feuille du journal soit sur une feuille séparée. Ainsi nous sommes certains que les personnes qui auront à vendre quelque emplacement, quelque terre, des animaux, des instruments d'agriculture, des épiceries, des marchandises quelconques, etc., etc., et qui désirent beaucoup d'encouragement, ne manqueront pas de faire insérer une annonce dans le *Journal d'Agriculture*. Nous n'engageons personne à s'annoncer; le public sait assez l'avantage qui en résulte pour celui qui le fait. Néanmoins si quelqu'un en doute, nous lui répondrons qu'il y a des gens qui se sont enrichis, parce qu'ils se sont annoncés, qui seraient demeurés pauvres et inconnus, s'ils n'eussent employé ce moyen efficace et sûr.

Les annonces doivent être envoyées et parvenues à l'Éditeur du *Journal d'Agriculture* avant le 25 de chaque mois.—**AF-FRANCHIR !**

(Voir la dernière page.)

DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN FRANCE,

PAR J.-A. FABRE.

Nous croyons devoir intéresser nos lecteurs en leur donnant l'appréciation d'un nouveau système pour l'enseignement agricole en France. Cette appréciation est l'œuvre de M. de Blanche, déjà avantageusement connu comme critique. Nous nous sommes permis de retrancher une partie de cet écrit, parce que nous ne pensons pas qu'elle puisse être de quelque utilité à la masse de nos lecteurs. Nous attirons leur attention néanmoins à l'article tel que nous le donnons, car jusqu'à un certain point, il est approprié à notre situation agricole.

Le Mémoire de M. Fabre, présenté aux deux Chambres avant la fin de la session dernière, se divise en deux parties : dans la première, l'auteur signale l'état languis-

sant de la science agricole ; dans la seconde, il propose des mesures propres à féconder une branche si essentielle de nos connaissances. Les détails du plan qu'il a tracé sont nombreux ; mais son système peut se réduire à deux moyens principaux : le premier serait la création d'un vaste enseignement théorique de l'agriculture, ajouté à toutes les études de la jeunesse ; le second, l'organisation d'une multitude de fermes-modèles propres à répandre, sur toute l'étendue du territoire, des leçons pratiques.

Nous comprenons assurément qu'une étude générale de l'agriculture, mêlée à toute l'éducation, exercerait à la longue une influence heureuse sur le développement de notre richesse. Certains principes, déposés dès la jeunesse dans l'esprit du cultivateur, détourneraient d'avance ses idées d'une pratique vicieuse ou incomplète. L'agriculture, comme tout art, se formule en quelques notions supérieures, qui, combinées avec l'instruction commune, formeraient un appendice utile à l'étude de la chimie, de la physique, de l'histoire naturelle. Grâce à ces précoces leçons, quelques vocations spéciales pourraient se développer dès l'école primaire, dès le collège, et un certain nombre d'hommes réfléchis, arrivant plus tard à posséder le champ paternel, auraient à cœur d'en corriger la culture, s'ils la trouvaient en désaccord avec les notions puisées dans leurs études. Mais nous sommes d'avis que M. Fabre exagère fort au-delà de la mesure convenable les conséquences que pourrait avoir cet enseignement.

Il propose à l'État de porter, dans le plan des études publiques, l'agriculture au même rang que la médecine, le droit, la théologie. Il va jusqu'à demander que des *Facultés d'agriculture* soient établies, à l'instar des autres Facultés, et il autoriserait au budget une dépense de près d'un million pour loger, nourrir, gratifier une nouvelle centaine de directeurs, inspecteurs, professeurs. Néanmoins, quelque effort que l'on fût, l'agriculture, considérée à l'état de la théorie, ne saurait fournir la matière d'un enseignement aussi vaste, aussi multiplié que celui des lettres, de la médecine ou du droit. Aussi regardons-nous ce premier moyen comme peu praticable. Quant